



## COMPTE RENDU du CA du 19 AVRIL 2023

### Présents :

Jean-Hugues SAVIGNY  
Patricia FONTAINE  
Daniel SAVIGNY  
Marc PUECH

### Absents :

Nathalie MAILLOT (début de séance en visio jusqu'à l'affaire n°3 incluse)  
Damien KURZWEG (non excusé)  
Benjamin GORY (non excusé)

Le Président ouvre la séance à 18h15.

Lecture des affaires inscrites à l'ordre du jour par JH SAVIGNY qui assure la Présidence de séance.  
Patricia FONTAINE se déclare volontaire pour assurer le secrétariat.

### Affaire n°1 : Administration [Pour information et vote]

- Adoption du **Compte Rendu du CA du 10/03/2023**.

Il est demandé aux membres du CA d'adopter le CR du CA du 10/03/2023 tel que communiqué en annexe.

**Mise aux voix : Contre 0 Abstention : 0 Pour : 5**

**Le compte rendu du CA du 10/03/2023 est adopté à l'unanimité.**

- Enregistrement de la **démission du CA de Madame Caroline MARTY** (transmise le 14/03/2023 par mail).

Il est demandé aux membres du CA de se prononcer sur la démission de Madame Caroline MARTY telle que motivée par son courriel.

**Mise aux voix : Contre 0 Abstention : 4 Pour : 1**

**La démission du CA de Madame Caroline MARTY est adoptée à la majorité.**

### Affaire n°2 : **Stage de perfectionnement de Cilaos** [pour information et vote]

- Bilans (moral, sportif et financier) du stage de perfectionnement à Cilaos (du 13 au 17 mars 2023)

Le stage de Cilaos maintenu se solde par un déficit de 739,50 € voire de 1 209,50 € si on rajoute deux créances irrécouvrables du fait de deux mutations de clubs à l'ASEC intervenues entre l'adoption du

projet et la date limite de rétractation. Onze créances réduites à 128 € (au lieu de 235€ du fait des ajustements consentis par le transporteur et le gîteur) restent à recouvrer auprès de ceux qui se sont désistés alors qu'ils ne pouvaient pas ignorer que le coup était parti.

Le bilan sportif est satisfaisant au vu des progrès réalisés par les trois nageurs et mesurés par les performances de deux d'entre eux. Les activités de loisirs ont été choisies et appréciées par l'ensemble du groupe et l'expérience humaine et éducative enrichissante pour tous.

Il est demandé au CA d'adopter les bilans moral, sportif et comptable de l'opération Stage de perfectionnement de Cilaos et d'engager le recouvrement des recettes non-perçues.

Mise aux voix : Contre 0 Abstention : 1 Pour : 4

**Les bilans et les engagements de recouvrement des recettes non-perçues du stage de Cilaos sont adoptés à la majorité.**

Affaire n°3 : Grille des tarifs des adhésions de 2023/2024 [Pour information et vote]

Pour ne plus impacter le budget de fonctionnement de l'Association aussi lourdement qu'en 2022-2023, du fait de nouvelles modalités de licenciation transmises aux Clubs en cours de saison, le Bureau propose aux membres du CA de **reconduire les tarifs de l'année 2022-2023 auxquels se rajouteront, par paiements séparés, les parts fédérales et régionales de la licenciation 2023-2024\*** dont les montants de 2022-2023 figurent, à titre indicatifs, dans la grille ci-dessous :

Catégories	Montant indicatif à rajouter à l'adhésion CNPO*
Compétiteur de moins de 11 ans	30 €
Compétiteur de plus de 11 ans	50 €
Natation pour tous de moins de 16 ans	22 €
Natation pour tous de plus de 16 ans	10 €
Dirigeants / Bénévoles / Officiels / Entraîneurs	15 €
J'apprends à nager	15 €
Eau Libre promotionnelle	10 €

Un kit tee-shirt + bonnet sera également proposé en option de vente et offert aux compétiteurs (et offert aux compétiteurs).

Il est demandé aux membres du CA d'adopter le mode opératoire ainsi décrit pour les inscriptions de la saison 2023-2024.

Mise aux voix : Contre 0 Abstention : 0 Pour : 5

**Le principe de tarification pour la saison 2023-2024 est adopté à l'unanimité.**

Nathalie MAILLOT s'excuse et s'éclipse du CA.

Affaire n°4 : Finalisation AGO [Pour information et vote]

Le budget prévisionnel 2023/2024 modifié est présenté fonctionnellement en annexe.

Il est demandé aux membres du CA d'adopter le budget prévisionnel de l'exercice 2022-2023 équilibré en recettes et en dépenses à 152 000 € et présenté pour information à l'AGO du 29/04/2023.

**Mise aux voix : Contre 0 Abstention : 1 Pour : 3**

**Le budget prévisionnel pour la saison 2022-2023 est adopté à la majorité.**

- Finalisation des affaires à l'ordre du jour de l'AGO.

Le Bureau propose :

- à Monsieur Marc PUECH, qui donne son accord, de faire la lecture du **rapport sportif** le jour de l'AGO.
- le report au Samedi 22/04/2023 à 16h du délai d'**enregistrement des Questions Diverses** (entendues que celles qui interviendraient le jour de l'Assemblée et qui demanderaient un travail préalable seraient alors confiées au CA post-AGO).

Il est demandé aux membres du CA d'adopter les deux **propositions d'ajustements** concernant l'organisation de l'AGO du 29/04/2023.

**Mise aux voix : Contre 0 Abstention : 0 Pour : 4**

**L'ajustement de l'organisation de l'AGO est adopté à l'unanimité.**

Affaire n°5 : Calendrier de fin de saison [pour information et vote]

- Samedi 22 avril 2023 : Match 4 (Coupe des mini-Champions –Horizon Avenirs et Avenirs – Le Port)
- Dimanche 23 avril 2023 : Match 4 (Benjamins, Juniors et Séniors–Plateau Caillou)
  - **29 avril 2023 : AGO à 16h**
- WE des 6 et 7 mai 2023 : Meeting régional labellisé 2 (Chaudron Saint-Denis)
- WE des 13 et 14 mai : Championnat de La Réunion (Plateau Caillou)
- Samedi 20 mai 2023 : Finale de la Coupe des mini-Champions Horizon Avenirs et Avenirs (Saint-Philippe)
- Dimanche 21 mai 2023 : Championnat régional Interclubs Benjamins (Plateau Caillou)
  - **Lundi 29 mai au 11 juin 2023 : Ouverture des réinscriptions 2023-2024** (en permanences et en ligne)
- Dimanche 04 juin 2023 : Challenge régional (Plateau Caillou)
- Dimanche 11 juin 2023 : Championnat Avenir – Hiver & Meeting qualification à la Coupe de France des Départements (Saint-Philippe)
  - **Lundi 12 juin : Ouverture des inscriptions nouvelles.**
- Dimanche 18 juin 2023 : Meeting régional – qualification à la Coupe de France des Départements (Saint-Leu)
  - **Samedi 24 juin 2023 : Après-midi récréative.**
  - **Vendredi 30 juin 2023 : Clôture des permanences pour inscriptions.**

- WE des 1<sup>er</sup> et 2 juillet 2023 : Finale Avenirs, Championnat de La Réunion Benjamins – Web confrontation nationale benjamine, Championnats de La Réunion Juniors/Séniors – Web confrontation promotionnelle de Ligue (Chaudron Saint-Denis)

Il est demandé aux membres du CA de valider les activités de la dernière période la saison 2022-2023, notamment les activités internes au Club et, par voie de conséquence, les dépenses et recettes qui s’y rattacheront.

**Mise aux voix : Contre 0 Abstention : 0 Pour : 4**

**Le calendrier de fin de saison 2022-2023 est adopté à l’unanimité.**

**Affaire n°6 : Questions diverses**

- Le Bureau propose aux membres du CA d’adopter le principe d’une étude de la formule de **contrat de prestation de services** entre le CNPO et ses auto-entrepreneurs désireux de s’engager dans une telle démarche.

**Mise aux voix : Contre 0 Abstention : 0 Pour : 4**

**La proposition est adoptée à l’unanimité.**

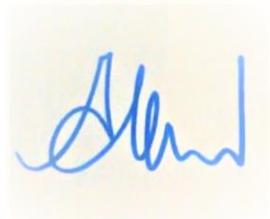
- Un retour sur la conférence sur « La violence dans le sport » organisée par la Ligue de Natation le 14 avril 2023 et animée par l’Association Colosse au pied d’Argile est présenté aux membres du CA avec proposition de demander à la Ligue d’organiser dans les prochains mois à destination des coachs, membres des CA et autres volontaires la formation dans l’ouest pour les clubs du bassin.

**Mise aux voix : Contre 0 Abstention : 0 Pour : 4**

**La proposition est adoptée à l’unanimité.**

L’ordre du jour épuisé, la séance est clôturée à 19h35.

Nathalie MAILLOT



Secrétaire Générale

NB : Cette présentation sous forme fonctionnelle sera désignée, en interne, "Tableau de bord prévisionnel".

En italique, son exécution à la date indiquée en haut à droite.

RECETTES (Titre IV, art. XIII des Statuts)	en €	Réalisé	DEPENSES :	en €	Réalisé
Cotisations annuelles	125 100	87 013,04	Salaires chargés des titulaires	91 500	83 330,19
Subventions (Commune, Département, autres)	25 500	26 000,00	Défraiements des non titulaires	12 000	10 900,00
Aide exceptionnelle (fermeture piscine)	2 000	2 000,00	Formations, cotisations, ...		159,00
Aides Fédérales (Pass'Port, participation Championnat, ...)	0	5 673,19	Locations extérieures (Déplacement, Hébergement, équipement sportif, ...)	600	2 478,63
Sponsorings	5 000	9 500,00	Déplacements (missions, voyages, réceptions, ...)	10 000	7 636,45
Produits de la vente (services, café, Aqua, évènement)	10 000	83,46	Gestion courante (frais postaux, internet, téléph., Assur., banque, maintenance, ...)	3 500	1 826,42
Reprise sur dépréciations, provisions, virt MAIF, ...)	0	300,00	Communication (publicité, publication, dviprt site internet, ...)	2 000	673,89
			Honoraires (Comptabilité, CRIB, ...)	10 000	2 263,16
			Achat de petit équipement (sportif, administratif, ...)	10 000	1 608,98
			Achat de matières et fournitures (carburant, alimentation, ...)	5 000	2 452,26
			Gestion des licences + engagement Compétitions	15 000	4 568,70
			Charges exceptionnelles (Ekwalis, Le port, ...)	8 000	4 100,68
<b>Total recettes réelles :</b>	<b>167 600</b>	<b>130 569,69</b>	<b>Total dépenses réelles :</b>	<b>167 600</b>	<b>121 998,36</b>
			<b>Solde d'exécution de l'exercice :</b>		<b>8 571,33</b>
			<b>Dotations aux amortissements sur immobilisations et autres charges courantes :</b>		<b>7 016,70</b>
			<b>Résultat d'exploitation :</b>		<b>1 554,63</b>
<b>Produits exceptionnels sur opérations de gestion :</b>		<b>397,54</b>	<b>Charges exceptionnels sur opérations de gestion :</b>		<b>741,63</b>
			<b>Bénéfice comptable de l'exercice :</b>		<b>1 210,54</b>

**BUDGET PREVISIONNEL du CNPO : Exercice 2022/2023**

**NB :** Cette présentation sous forme fonctionnelle sera désignée, en interne, "Tableau de bord prévisionnel".

RECETTES (Titre IV - art. XIII des Statuts)	en €
Cotisations annuelles	105 000,00
Subventions (Commune, Département, autres)	22 000,00
Aides Fédérales (Pass'Port, participation Championnat, ...)	2 000,00
Sponsorings	8 000,00
Produits de la vente (services, café, Aqua, évènementiels, ...) :	6 000,00
Participations des adh. aux compét. Ext. & aux stages	6 860,00
Créances sur participations des adh.	2 388,00
Reprise sur dépréciations, provisions, virt MAIF, ...)	0,00
Créances irrécouvrables	-470,00
Autres	222,00

DEPENSES :	en €
Salaires chargés des titulaires	90 000,00
Défraiements des non titulaires	15 000,00
Formations, cotisations, ...	1 000,00
Locations extérieures (Hébergement, voiture, ...)	7 000,00
Déplacements (missions, voyages, réceptions, ...)	11 000,00
Gestion courante (frais postaux, internet, téléph., Assur., banque, maintenance, ...)	2 000,00
Communication (publicité, publication, dvpt site internet, ...)	800,00
Honoraires (Comptabilité, CRIB, ...)	2 500,00
Achat de petit équipement (sportif, administratif, ...)	2 000,00
Achat de matières et fournitures (carburant, alimentation, ...)	2 500,00
Gestion des licences + engagement Compétitions	14 000,00
Charges exceptionnelles (Frais et indemnités de licenciements)	4 200,00

<b>Total recettes :</b>	<b>152 000,00</b>
-------------------------	-------------------

<b>Total dépenses réelles :</b>	<b>152 000,00</b>
---------------------------------	-------------------

**Art. VI - Titre II portant Décisions Collectives :**

Le Budget prévisionnel de l'année en cours tel qu'arrêté par le Conseil d'Administration (Le 27/01/2023 puis modifié le 19/04/2023) dans les conditions prévues à l'art. XIV, est présenté à l'AG pour information.

**Art. XIV - Titre III portant Fonctionnement, ... :**

Le Président fait établir au terme de chaque exercice comptable le budget prévisionnel équilibré en dépenses et en recettes pour l'exercice suivant, et le soumet avant le commencement de celui-ci, pour approbation, au Conseil d'Administration.

Le Trésorière :

Patricia FONTAINE

